

BEAUPREAU-EN-MAUGES

L'École des Arts et Métiers à Beaupréau



Le Collège doté de ses nouvelles constructions : casemates, escalier, aile est – lithographie, 1820

À la fin du XVIII^e siècle, la révolution industrielle naissante fut relayée par toute une « noblesse éclairée » et François de La Rochefoucault, duc de Liancourt (1747-1827), accompagna ce mouvement. Il créa en 1780, dans sa ferme de Liancourt (Oise), une école pour jeunes gens sans famille. En plus d'une instruction élémentaire, un savoir-faire technique était dispensé.

Émigré en 1792, il obtint à son retour la création en 1803 d'une école d'Arts et Métiers d'abord à Compiègne, puis en 1806 transfert à Châlons-sur-Marne. Entre-temps, un décret impérial du 19 mars 1804 avait prescrit d'établir à Beaupréau une seconde école et, pour cela, d'y affecter les bâtiments de l'ancien « Collège » centenaire très endommagés pendant la guerre de Vendée (1793-1795). À ce sujet, le ministre de l'intérieur, Chaptal, écrit au Préfet de Maine-et-Loire, le 31 janvier 1804 : « Le

gouvernement s'applique depuis longtemps à cicatriser les plaies des départements de l'Ouest ; sa sollicitude embrasse tous les moyens qui lui paraissent propres à les consoler de leurs pertes et à leur faire oublier les maux dont ils ont souffert ». Pour rendre durable la paix civile, le développement économique, surtout industriel, fut encouragé à travers l'essor de la bourgeoisie et l'influence gouvernementale s'accroît sur une contrée habitée, selon lui, « par des groupes ignorants et superstitieux ».

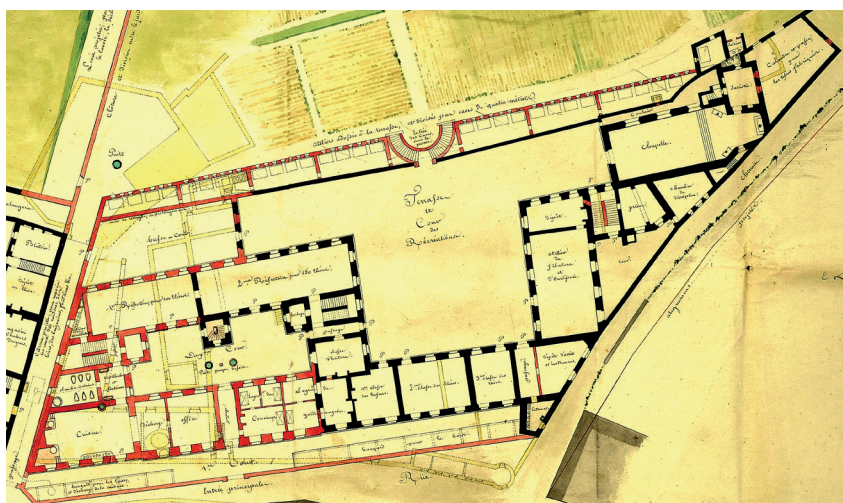
Cette École des Arts et Métiers serait à la fois une maison d'éducation « théorique » et une manufacture de tissu « pour la pratique ». L'industrie textile était, en effet, la principale activité non agricole du Choletais et employait, en 1802, environ 35 000 personnes dont 5 000 tisserands.

Un premier devis établi par Havet s'élevait à 352 000 francs, mais

le Trésor Public n'accordait que 200 000 francs. Depuis l'évacuation du « Collège » le 3 novembre 1792, les bâtiments étaient occupés par les gendarmes, le tribunal de première instance et la justice de paix.

Le ministre financeur demanda, alors, de se contenter de la réparation des principaux bâtiments existants. L'effectif prévu initialement de 500 élèves fut réduit à 250.

Les travaux « s'étalèrent » sur sept ans, vu la lenteur administrative, la fragilité financière politique du moment, la vétusté des bâtiments alors que, de surcroît, un ouragan avait endommagé gravement les toitures, le 10 novembre 1810. En fin 1811, il fut possible d'envisager le transfert d'élèves de Châlons-sur-Marne vers Beaupréau, où il a été décidé de remplacer l'enseignement prévu au profit de la mécanique, jugée plus utile pour la modernisation de l'industrie, ce



Les constructions nouvelles (en rouge) prévues pour l'ouverture de l'École des Arts et Métiers à Beaupréau.

qui exigeait de ramener le nombre d'élèves à 160.

Le futur proviseur fut envoyé en formation à Châlons-sur-Marne, mais il tomba malade et décéda en novembre 1811. Cependant, pour s'installer, son successeur Molard dut obtenir le départ de la gendarmerie, effectuer de menus travaux, faire venir de loin le mobilier et le matériel de l'École, puis loger avec difficulté les enseignants dans le bourg.

Partis de Châlons-sur-Marne le 28 novembre 1811, 60 élèves arrivèrent à pied le 13 décembre, suivis de leur directeur, le 12 janvier 1812. Les machines ont rejoint Beaupréau beaucoup plus tard : la forge n'arriva qu'en septembre. L'année 1812 fut, donc, consacrée à la fabrication de mobilier pour l'École, occupation des élèves et économies obligent...

Tout comme pour l'installation, le fonctionnement fut perturbé par le manque et la lenteur des crédits publics qui représentaient les trois-

quarts des recettes. L'Empire était en guerre, et entre 1811 – 1814, connaissait la récession économique. Les Mauges avaient des problèmes majeurs de communications : routes inexistantes, chemins impraticables d'octobre à mars. Beaupréau était enclavé, loin de Nantes et d'Angers, sans possibilité de ravitaillement local en légumes, métaux, charbon, outils... Le bourg était pauvre en ressources et l'École des Arts et Métiers manquait de débouchés pour ses ateliers. De plus, elle vivait dans un contexte d'hostilité latente de la population (religieuse et royaliste) envers sa création et les fonctionnaires impériaux. Seules, les autorités locales y étaient favorables : mairie, sous-préfecture, gendarmerie. Des bandes rebelles armées ont d'ailleurs entretenu l'insécurité, de 1813 jusqu'à la chute de l'Empire et la Restauration en avril 1814.

L'abdication de Napoléon I^{er}, le 6 avril 1814, favorisa l'agitation légitimiste. L'hostilité s'exacerba contre cette École, vue comme une création de l'Empire déchu et comme un lieu d'endoctrinement idéologique, fidèle aux idées révolutionnaires plutôt que comme un vecteur d'appui au progrès technique.

Le directeur, Molard, réitéra ses demandes de départ de Beaupréau et, en décembre 1814, le Ministère de l'intérieur estima que l'École « ne pouvait plus remplir son objet dans ce lieu ». Molard était d'ailleurs soutenu par l'évêque d'Angers qui désirait récupérer l'établissement. À cette époque, le « Collège de l'abbé

Mongazon » fonctionnait dans la « Maison des enfants de chœur », mise à disposition par la Maréchale d'Aubeterre. L'installation de l'École des Arts et Métiers à Angers fut préférée à Saumur et à Nantes et, le 6 janvier 1815, son conseil municipal proposa les bâtiments de la caserne du Ronceray, une ancienne abbaye.

Le retour de Napoléon I^{er}, durant les « Cent-Jours » de mars à juin 1815, précipita les événements. Une nouvelle fois, Molard dut prêter serment à l'Empereur. La rébellion s'organisa dans les Mauges puisqu'en mai 1815, les généraux royalistes d'Autichamp et La Rochejacquelin réunirent une armée contre les impériaux, accentuant du coup l'insécurité. Le 7 Mai 1815, des élèves de l'École des Arts et Métiers sont, en effet, attaqués et blessés à Andrezé.

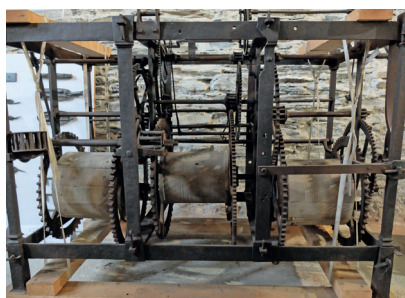
Devant les combats autour de Beaupréau, Molard réclama l'évacuation de l'École sur Angers. Sur arrêté du préfet et avec un sauf-conduit d'Autichamp, les élèves quittèrent Beaupréau le 19 mai et s'installèrent deux jours plus tard au Ronceray, alors dans un état de dégradation incroyable. Le matériel suivit en juin.

Suite à l'ordonnance royale du 18 janvier 1816, l'évêque d'Angers récupéra les bâtiments du « Collège » pour y établir un petit séminaire.

L'École des Arts et Métiers n'est donc restée que quatre ans à Beaupréau, de 1811 à 1815. Mais le « Collège » porte toujours fièrement les ajouts architecturaux de ce passage, notamment avec son campanile, son escalier en « fer à cheval », son portail en fer forgé arborant les entrelacs « AM » (Arts et Métiers) et l'art clissonnais de ses casemates, bordant la « Grande Cour ».

GRAHL de Beaupréau

Sources : Archives départementales de Maine-et-Loire ; Mme VERRY, directrice des Archives Départementales : introduction historique ; Ouvrage de M. PARNET : 1804-1811-1815 « Création et évacuation de l'École des arts et Métiers de Beaupréau (2012) » ; Sébastien DERSOIR : mémoire de maîtrise d'histoire, Angers (1994) ; Jean-Louis EYTIER : L'École des Arts et Métiers : deux siècles en Anjou.



Horloge fabriquée par l'École de CHALONS ; livrée difficilement à BEAUPREAU début 1812. Conservée au Musée des Métiers de St-Laurent-de-la-Plaine.